

LA VALORISATION DU PIN D'ALEP PAR LA COOPERATIVE PROVENCE FORET

L'objectif : Valoriser au mieux le bois du propriétaire en y créant de la valeur ajoutée



Désignation de Pin d'Alep susceptible d'être valorisé en bois de sciage. La bonne connaissance du cahier des charges client et de la connaissance des défauts de ce bois est indispensable pour désigner correctement le bois à trier



Le tri du bois est facilité lorsque l'abattage est mécanisé. Toutefois, une formation du chauffeur est indispensable afin de lui transmettre les éléments techniques lui permettant de décider si ce billon de Pin d'Alep est susceptible d'être valorisé en sciage (courbure, nodosité, cœur gras, etc...)



Le placement du bois destiné au sciage, mis à part du bois destiné à l'industrie est indispensable au bon déroulement de la phase de débardage. L'opérateur de débardage visualise en un seul coup d'œil les différents produits et peut, lui aussi après avoir été formé, procéder à un tri si des bois non conforme avaient échappé à l'opérateur de l'abatteuse. Cette opération de vérification peut être aussi faite par le technicien lors du suivi de chantier, par une codification mise en place entre le technicien et le prestataire de travaux forestiers.





Billons de Pin d'Alep stocké, en attente de chargement. Le manque de filière locale oblige à une organisation logistique importante afin de mettre en adéquation la disponibilité du transporteur qui livrera la scierie et le prestataire réalisant le chargement. Aujourd'hui, tous ces bois sont valorisés en Italie



Opération de chargement de billons de Pin d'Alep destinés au sciage. Une dernière opération de contrôle est effectuée par le responsable de PROVENCE FORET afin de s'assurer de la conformité de chaque billon livré. Il est indispensable de fournir un bois de qualité, conforme au cahier des charges de la scierie afin de créer une confiance réciproque et un partenariat dans la durée.